

MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم:

9 2 0 1 5 6

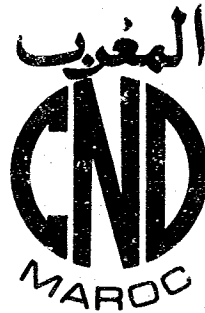
ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للوثائق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B-P 826 RABAT



مصلحة المراجعة والتصوير
ص.ب 826 الرباط

F

1

CONJONCTURE ET POLITIQUE FINANCIÈRE

**ABDELFAZZAH
IBN MANSOUR**
DIRECTEUR ADJOINT DU
TRÉSOR - MINISTÈRE DES
FINANCES



Pour commencer par une évidence, je voudrais dire que l'économie est inévitablement soumise à des chocs et à des perturbations et l'objet de la politique économique de caractère conjoncturel est de permettre une absorption de ces chocs et une gestion des perturbations à un moindre coût.

C'est pourquoi des outils d'analyse et des concepts bien précis ont été mis en place dans les pays industrialisés pour permettre un suivi plus rigoureux de la conjoncture, élément important en matière d'orientation de politique économique et de prise de la décision.

On peut cependant, se demander si ces critères conçus pour des économies qui ont atteint un certain niveau de développement peuvent être valablement appliqués pour les pays en développement et sont compatibles avec les réalités socio-économiques de ces pays.

Comme vous le savez, les pays en développement subissent des contraintes à tous les niveaux. Il s'agit notamment :

- Des contraintes en matière de développement des secteurs sociaux qui sont omniprésentes et influencent tout choix en matière de politique économique ; à titre d'exemple on peut se poser la question de savoir si les variations saisonnières du taux de chômage dans un pays en développement a la même signification et la même importance dans les pays développés.
- Des contraintes en matière d'endettement extérieur qui constitue une incidence directe et déterminante pour l'évolution de la situation financière des pays en développement.
- Des contraintes au niveau des engagements pris à l'égard des institutions internationales dans le cadre des programmes d'ajustement et de restructuration économique.

Compte tenu de toutes ces contraintes, qui sont d'ordre structurel, il est nécessaire que les critères en matière de conjoncture et ce, quel que soit le degré d'universalité qu'on peut leur attribuer, prennent suffisamment en considération les spécificités qui caractérisent les économies des pays en développement.

Il est important à ce propos qu'une réflexion soit engagée sur ce point particulier pour aboutir à une approche plus com-

Handwritten notes in Arabic script, including the number 920156 and other illegible text.

patible en matière de conjoncture intégrant de façon intelligente les particularités qui prédominent notre réalité socio-économique.

Comme il a été indiqué précédemment, la politique conjoncturelle est un ensemble de mesures destinées à minimiser les fluctuations autour d'une tendance prévue pour un objectif à atteindre à moyen et long terme.

Il va sans dire que l'efficacité de toute politique conjoncturelle dépend d'un certain nombre de paramètres, permettant de répondre aux interrogations habituelles des responsables de la politique conjoncturelle et également des opérateurs économiques.

A partir de là, on est en droit de se demander s'il existe une véritable politique conjoncturelle au Maroc.

La réponse est que, réellement, nous n'avons pas encore suffisamment atteint une perception très fine et concrète de la politique conjoncturelle. En effet notre politique conjoncturelle rencontre des limites dont notamment :

- L'insuffisance de l'appareil statistique et une certaine rigidité des structures administratives.

Malgré ces limites, le Ministère des Finances a essayé de mettre en place un certain nombre de paramètres tendant à mieux adapter l'évolution conjoncturelle aux objectifs tracés à moyen et long terme à travers notamment :

Au niveau des finances publiques :

- Le suivi et le contrôle du rythme des dépenses publiques et du rythme de réalisation des recettes budgétaires ;
- Le choix judicieux des périodes d'émission des emprunts obligataires auprès du public ;
- L'instauration des limites pour le recours du Trésor au crédit bancaire.

Au niveau de la balance des paiements :

- Le suivi de l'évolution des principales recettes et dépenses en devises et l'introduction chaque fois qu'il est jugé nécessaire des mesures de stimulation ou des actions de correction ;
- Le suivi de la situation des avoirs extérieurs ;
- L'établissement d'un plafond pour le recours à l'endettement extérieur non concessionnel.

Mais c'est au niveau monétaire que les outils sont les plus nombreux. Il convient d'en citer l'encadrement du crédit (encore en vigueur il y a peu de temps), le contrôle du refinancement des banques à travers la réserve monétaire et les taux d'intérêt.

Cependant avec la libéralisation de notre économie et par conséquent la réduction des moyens d'intervention directe de l'Etat ainsi que le renforcement de notre ouverture sur le reste du monde, il devient nécessaire d'adapter notre politique conjoncturelle à cette nouvelle situation afin d'éviter tout risque de dérapage.

Pour ce faire, l'appareil statistique en place et le rythme d'information en général doivent être considérablement améliorés, afin de prévoir tous les chocs et perturbations éventuels, de simuler leurs effets sur l'économie, et de permettre une évaluation des mesures de politique économique possibles.

C'est dire en effet que l'information économique, intervenant à tous les stades du processus de l'activité, est une «ressource» qui doit être gérée et développée au même titre que les ressources naturelles ou humaines.

Si donc le développement de l'appareil statistique et l'amélioration de son efficacité (réduction de la durée pour la saisie des données, ponctualités, facilités de transmission...) est une condition nécessaire pour rendre la politique conjoncturelle plus rigoureuse, elle est cependant non suffisante.

En effet, il est également indispensable de réfléchir à l'instauration de structures officielles qui s'occupent de la conjoncture et qui disposeront de tous les instruments nécessaires leur permettant d'être en mesure d'assurer un suivi régulier et rigoureux de la conjoncture. C'est en mettant en place ce dispositif qu'il serait encore plus facile pour les décideurs d'agir promptement et efficacement contre la conjoncture.

69467 (S)

A 111 ->

BORDEREAU DE SAISIE

C.N.D

MAROC



ISN	
NONAT A 110	
NAC A 090	32-0156
CODBI A 121	
COTRA A 122	

TYPRE A 141	T	G	S	R
NOAP A 142				
NACAP A 143				

CODUD	
INDEX A 010	A 27
NAME A 020	

STATUT A 150	C	D	PAYS PROD. A 160	MA	TYPE BIBL. A 171	J
-----------------	---	---	------------------------	----	------------------------	---

NIVUD A 131	A	M	C	NIVSO A 132	M	C	S
----------------	---	---	---	----------------	---	---	---

INDICATEURS BIBLIOGRA- PHIQUES	REUNION	DICTIONNAIRE	DONNEES NUMERIQUES	THESE	TEXTE LEGISLATIF	BIBLIOGRAPHIE	CARTES (INCLUSES)	RESUME	NON CONVEN- TIONNEL	
A 172	(R)	L	N	U	W	Z	Y	E	V	R

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)	A 120 AUTEUR ET AFFIL	IBN MANSOUR, ABDEL FATTAH / Ministère des Finances / Rabat / MA
	A 220 COLLEC- TIVITE AUTEUR	
	A 230 TITRE UD	Conjoncture et politique financière
	A 240 A 250	TITRES TRADUITS Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GENERIQUE (M/C/S/I)	A 310 AUTEUR		
	A 320 COLLEC- TIVITE AUTEUR	Centre Marocain de Conjoncture / Casablanca / MA	
	A 330 TITRE DOCUM GENER	Dispositif national de suivi et d'analyse de la conjoncture au Maroc	
	A 340	TITRE GENERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires	
	A 410 TITRE PUBLIC EN SERIE		
A 420 VOLNUM		A 430 ISSN	

NOTES D'INDEXATION

DATIN D 100	
DATSA D 110	
DATMI D 120	

--

FIN

النهاية

7

مشاهد

VUES